



Votre commune
s'engage avec
Loire Forez dans
un atlas de la
biodiversité
communale



Du 15 mai au 15 octobre 2024, des prospections seront réalisés par des experts naturalistes afin de recenser la diversité des habitats naturels et des espèces sur le territoire communal.

Ces experts ont été mandaté par Loire Forez agglomération et la commune, merci de leur réserver un bon accueil.

Ils sont amenés à se déplacer sur la voie publique, et demanderont aux propriétaires l'autorisation pour réaliser la collecte de données sur le domaine privé



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Atlas de la Biodiversité Communale